

RAPPORT ANNUEL 2019-2020
DE LA
COMMISSION DE LA RECHERCHE
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le 14 octobre 2020

Commission
de la recherche



UNIVERSITÉ
LAVAL

Table des matières

A) Le mandat 2019-2020 de la Commission de la recherche.....	1
I. Évaluation des centres de recherche et de création	1
II. Analyse des rapports de progrès	3
III. Évaluation des instituts de l'Université Laval	5
IV. Accompagnement des centres de recherche	6
V. Mandat particulier de la Commission de la recherche	8
B) Participation aux projets institutionnels, collaborations et consultations	8
I. Le Comité-conseil sur la liberté d'expression.....	8
II. Consultations et présentations de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	9
III. Collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation	10
C) Discussions et présentations relatives à des sujets particuliers.....	11
I. Le Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	11
II. Sujets de réflexion sur les tendances actuelles en recherche.....	11
D) Remerciements	13
ANNEXE 1	14
Liste des centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire 2019-2020.....	14
ANNEXE 2	16
Composition de la Commission de la recherche 2019-2020.....	16
ANNEXE 3.....	17
Liste des instituts de l'Université Laval	17

En conformité avec l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission de la recherche fait rapport de ses activités pour l'année 2019-2020 au cours de laquelle elle a tenu 13 séances régulières.

Lors de la séance du 4 décembre 2019 la rectrice a demandé à la Commission de procéder à l'évaluation périodique des centres de recherche et de création qui arriveront au terme de leur reconnaissance universitaire au cours de l'année et d'évaluer les nouvelles demandes de reconnaissance de centres qui lui seront présentées. La Commission devra aussi prendre part au processus d'évaluation des instituts et finaliser sa réflexion sur les moyens d'accroître l'intérêt des étudiants à poursuivre leurs études à la maîtrise et au doctorat, en considérant la situation respective des étudiants québécois, canadiens et de ceux qui proviennent de l'international dans le cadre de son mandat particulier.

A) Le mandat 2019-2020 de la Commission de la recherche

I. Évaluation des centres de recherche et de création

Au cours de l'année, la Commission a complété l'évaluation périodique des centres suivants :

- le **Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP-ULaval)**, visité le 13 septembre 2019, dont l'avis adopté par la Commission de la recherche le 20 novembre 2019 a reçu l'aval du Conseil universitaire lors de sa séance du 3 décembre 2019 ;
- le **Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE-Laval)**, visité le 28 octobre 2019, dont l'avis adopté le 20 novembre 2019 par la Commission de la recherche a reçu l'aval du Conseil universitaire lors de sa séance du 4 février 2020 ;
- le **centre Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV)**, visité le 8 novembre 2019, dont l'avis adopté par la Commission de la recherche le 4 décembre 2019 a reçu l'aval du Conseil universitaire lors de sa séance du 4 février 2020 ;
- l'**Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM)**, visité le 19 novembre 2019, dont l'avis adopté par la Commission de la recherche le 20 janvier 2020 a été reçu par le Conseil universitaire lors de sa séance du 3 mars 2020 ;

- le **Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques et les politiques publiques (CREPP)**, visité le 11 décembre 2019, dont l’avis adopté par la Commission de la recherche le 12 février 2020 a été reçu par le Conseil universitaire lors de sa séance du 9 juin 2020 ;
- le **Centre de recherche sur les matériaux avancés (CERMA)**, visité le 31 janvier 2020, dont l’avis a été adopté par la Commission de la recherche le 13 mai 2020 a été reçu par le Conseil universitaire le 9 juin 2020 ;
- le **Centre interuniversitaire d’études et de recherches autochtones (CIERA)**, visité le 17 juin 2020, dont l’avis sera soumis à la Commission de la recherche au cours de l’automne 2020 ;

La Commission a procédé à l’évaluation de deux centres de recherche ayant déposé une demande de reconnaissance institutionnelle :

- La Commission a effectué la visite du **Centre de recherche et d’innovation sur les végétaux (CRIV)** le 19 février 2020. L’Avis adopté par la Commission le 27 mai 2020 est porté à l’ordre du jour du Conseil universitaire du 22 septembre 2020 ;
- Le **Centre de recherche sur l’arthrite (ARThrite)**, désigné centre en émergence en janvier 2019, a déposé un dossier de reconnaissance et a été visité le 3 juin 2020. L’avis produit à la suite de cette visite est à l’ordre du jour de la séance du 16 septembre 2020 de la Commission de la recherche.

Ainsi, au cours de l’année 2019-2020, la Commission de la recherche a procédé à l’évaluation de neuf centres de recherche, dont deux à des fins d’une reconnaissance initiale. Comme suite à l’évaluation du **Centre d’analyse des politiques publiques (CAPP)**, ayant déposé une demande de reconnaissance institutionnelle au printemps 2019, puis visité en juin 2019, la Commission a produit un avis qui a été adopté le 19 septembre 2019.

Enfin, deux avis produits en 2018-2019 ont été adoptés par le Conseil universitaire lors de sa séance du 5 novembre 2019 à la suite d’évaluations périodiques. Il s’agit de l’avis sur le **Centre de recherche sur les infrastructures de béton (CRIB-ULaval)** et de l’avis sur le **Centre de recherche en infectiologie (CRI)**.

Les décisions du Conseil universitaire ont ainsi entériné les recommandations des avis déposés en 2019-2020 par la Commission de la recherche, en maintenant la reconnaissance de huit centres à la suite de leurs évaluations périodiques.

II. Analyse des rapports de progrès

La Commission a également effectué l'analyse de mises à jour et de rapports d'étapes déposés par les centres de recherche suivants :

- Le **Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ-ULaval)** a déposé un rapport d'étape sur les moyens mis en place pour préserver et pérenniser l'expertise professionnelle nécessaire à la poursuite des travaux du Centre. Le rapport a été adopté par la Commission lors de sa séance du 19 septembre 2019.
- Le rapport d'étape du **Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMIR)** portant sur l'évolution du nombre d'étudiants diplômés à la maîtrise et au doctorat et sur le recrutement des étudiants à la maîtrise a été adopté par la Commission lors de sa séance du 2 octobre 2019.
- Le **Centre de recherche en données massives (CRDM)**, reconnu pour la première fois en 2016 a produit un rapport de progrès portant sur les données factuelles afin de vérifier que le développement du CRDM se poursuivait tel qu'anticipé lors de sa reconnaissance. Le rapport a été adopté par la Commission lors de sa séance du 2 octobre 2019.
- Le **Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE)** a procédé au dépôt d'un rapport d'étape afin d'établir si le Centre pouvait assurer sa viabilité en augmentant ses ressources financières. Le maintien de la reconnaissance du Centre était conditionnel à l'atteinte de cet objectif. La Commission a adopté le contenu du rapport d'étape lors de sa séance du 20 novembre 2019.
- Le **Centre d'optique, photonique et laser (COPL-ULaval)** a soumis à la Commission de la recherche les nouveaux statuts adoptés par les membres en octobre 2019. La Commission a reçu favorablement cette mise à jour lors de sa séance du 20 novembre 2019.
- Le **Centre de recherche Québec-Océan (Québec-Océan-ULaval)** a fait parvenir à la Commission de la recherche un rapport d'étape constitué des statuts adaptés au centre lavallois ainsi qu'un résumé des mesures mises en place afin de diminuer la durée des études, en particulier celles de 2e cycle. Des précisions ont été demandées à la suite de l'étude du rapport en

novembre 2019 et la direction du Centre a été rencontrée. Une mise à jour a été adressée à la Commission qui en a fait l'adoption lors de sa séance du 27 mai 2020.

- Le **Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine (CERVIM)** a déposé une version actualisée de ses statuts qui a été reçue favorablement par la Commission lors de sa séance du 15 janvier 2020.
- Le **Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR)** a déposé un rapport d'étape, analysé en janvier 2020, exposant les moyens mis en place par le Centre pour réduire la durée des parcours d'études aux 2^e et 3^e cycles. Le Centre devait également faire état du financement obtenu par ses membres réguliers. Des précisions demandées auprès de la direction du Centre ont permis d'adopter le rapport d'étape lors de la séance du 27 mai 2020.
- Le rapport d'étape du **Groupe de recherche sur l'obésité de l'Université Laval (GIROUL)** attendu en mars 2020 devait contenir des statuts adaptés à la réalité d'un centre thématique et l'information permettant d'évaluer les moyens mis en place pour réaliser la concertation et les progrès vers sa transformation en centre thématique. Le rapport était également soumis à une exigence quant à la date de son dépôt, ce qui a conduit à une suspension du financement du Centre par le VRRCI. Le Centre a été invité à déposer une nouvelle version de son rapport acheminé à la Commission le 17 avril afin de répondre aux recommandations formulées lors de son évaluation en 2017.
- Le **Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)** a fait parvenir à la Commission en février 2020 un rapport d'étape comprenant une version actualisée de ses statuts et un lien vers un site Web renouvelé et spécifique au Centre. Le rapport soumis à la Commission dès la reprise de ses activités a été adopté lors de la séance du 13 mai 2020.
- Le **Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)** a transmis à la Commission une version actualisée de ses statuts en avril 2020. Certaines modifications ont été suggérées au Centre et des ajustements seront apportés au cours de l'automne 2020, après quoi la Commission analysera la nouvelle version des statuts proposés.
- Le **Centre de recherche sur l'eau de l'Université Laval (CentrEAU)** a déposé un rapport de progrès en mai 2020, soit trois ans après sa reconnaissance initiale. Le rapport qui faisait état de la progression attendue a été accueilli favorablement lors de la séance du 10 juin 2020. Une

demande pour modifier l'appellation abrégée du Centre lavallois pour C-EAU a également été étudiée. Une rencontre réunissant le directeur du Centre, le directeur du Bureau de la recherche et de la création et la secrétaire permanente a eu lieu le 3 juin comme suite à cette demande de changement de l'appellation abrégée.

Un rapport d'étape a été déposé à la Commission de la recherche après la fin des travaux de l'année 2019-2020, soit celui du **Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient (CIRAM)**. Des précisions ont toutefois été demandées et la nouvelle version du rapport sera à l'étude par la Commission au cours de l'automne 2020.

III. Évaluation des instituts de l'Université Laval

Le président et la secrétaire permanente font partie du Comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI). Lors de l'évaluation d'un institut, les membres de la Commission sont sollicités pour participer au comité d'évaluation ; deux membres de la Commission sont alors désignés. Aucune évaluation périodique ne s'est toutefois tenue au cours de l'exercice 2019-2020.

Le CCRI est chargé d'accompagner les instituts lors du processus de création, de reconnaissance et d'évaluation des instituts, conformément à la Politique de reconnaissance et d'évaluation des instituts de l'Université Laval (2013).

Le Comité a rencontré le 3 septembre 2019 les promoteurs du projet d'Institut Intelligence et Données (IID) qui regroupe plusieurs centres de recherche reconnus de l'Université Laval. L'institut a reçu l'accord du Comité de direction et du Comité exécutif de l'Université Laval pour sa création en octobre 2019. Son lancement officiel a eu lieu le 19 janvier 2020. Il devra se soumettre à une évaluation interne après trois ans et à une évaluation complète au cours de sa cinquième année d'activité.

Deux projets ont fait l'objet d'un suivi par le CCRI en vue du dépôt d'un dossier au Comité de direction de l'Université Laval. Un sous-comité du CCRI a tenu deux rencontres d'information, l'une en janvier et l'autre en mars 2020, avec des groupes désireux d'exposer des projets et de s'enquérir du processus de création des instituts.

Le CCRI a également poursuivi une réflexion sur le processus actuel d'évaluation des instituts afin de le rendre moins complexe. Ce travail a toutefois été interrompu en raison du contexte de pandémie.

IV. Accompagnement des centres de recherche

Les centres de recherche en émergence

La démarche pour les groupes de chercheurs qui souhaitent obtenir le statut de centre de recherche en émergence est maintenant bien établie. Un formulaire créé par le VRRCI permet l'élaboration d'un dossier qui est soumis à un comité mixte formé du vice-recteur adjoint à la recherche, à la création et à l'innovation, du directeur du Bureau de la recherche et de la création, d'un conseiller ou d'une conseillère au développement de la recherche, du président et de la secrétaire permanente de la Commission de la recherche. Lors des rencontres de présentation du dossier, les directeurs ont l'occasion de contextualiser les données rassemblées et de discuter des perspectives de développement. Lorsqu'un centre est désigné « en émergence », un soutien financier est offert par le VRRCI pour conduire le centre à l'étape suivante qui est le dépôt d'un dossier de reconnaissance institutionnelle auprès de la Commission de la recherche. La désignation de centre en émergence est conférée pour une période de deux ans. Au moment où ils cheminent vers une demande de reconnaissance institutionnelle les centres sont accompagnés par la Commission de la recherche qui procède, le moment venu, à leur évaluation, conformément à la *Politique de reconnaissance des centres de recherche et de création de l'Université Laval*.

Une demande de désignation pour la création d'un centre en émergence a été soumise au VRRCI en février 2020. Des rencontres avec les promoteurs s'en sont suivies en février et au début du mois de mars. Certaines précisions devant être apportées à la demande, une nouvelle version du projet devrait être produite en 2020-2021.

Enfin d'autres groupes de chercheurs ont consulté le VRRCI et la Commission afin de s'informer du processus vers la désignation de centre en émergence au cours de l'exercice 2019-2020.

Accompagnement de centres de recherche reconnus

Des rencontres visant à accompagner les centres de recherche reconnus dans leur développement stratégique se sont déroulées en présence du président de la Commission de la recherche et de la secrétaire permanente :

- Le président et la secrétaire permanente de la Commission ont tenu une rencontre virtuelle le 9 juin 2020 avec le directeur du Centre de recherche sur le cancer (CRC), M. Luc Beaulieu, la directrice adjointe, Mme Chantal Guillemette et la coordonnatrice scientifique du Centre, Mme Anne-Marie Pulichino afin de discuter de la nouvelle programmation scientifique du Centre.

- Deux rencontres ont été tenues par le président et la secrétaire permanente à la suite du dépôt de rapports d'étape avec les directions de centres reconnus : l'une avec la direction du Centre de recherche Québec-Océan et l'autre avec la direction du Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD).
- Le président et la secrétaire permanente répondent à des demandes d'information ou d'accompagnement sur la préparation des dossiers de renouvellement de reconnaissance ou lors de la révision ou de l'élaboration des statuts des centres de recherche reconnus.

La table des directions des centres de recherche et de création reconnus de l'Université Laval

Répondant à un souhait formulé par les directeurs et directrices auprès de la Commission de la recherche et du VRRCI, une Table des directions des centres de recherche et de création de l'Université Laval a vu le jour au cours de cet exercice. Une première rencontre organisée par l'équipe du VRRCI avec la collaboration du président et de la secrétaire permanente de la Commission de la recherche a eu lieu le 19 novembre 2019. Cette première rencontre visait à jeter les bases d'une table d'échanges des directions des centres. Ce sont 32 des 39 directeurs et directrices des centres reconnus qui pris part à la rencontre et formulé le souhait de se réunir au moins une fois chaque session pour discuter de thèmes choisis.

Un sondage acheminé au préalable aux directions des centres avait mis en lumière leurs principales préoccupations et conduit aux choix de deux thèmes pour cette première rencontre, soit le positionnement des centres et les ressources humaines. Bien que les pratiques diffèrent d'un secteur à l'autre, les défis des centres sont souvent similaires. Les directions ont partagé leurs bonnes pratiques, apporté des suggestions pour accroître l'efficacité lors des redditions de compte et entrepris un réseautage qui favorisera l'interdisciplinarité et le maillage des expertises pour mener à bien les recherches dans les divers secteurs.

Une seconde rencontre organisée par le VRRCI a porté sur la gestion administrative des centres de recherche, préoccupation évoquée dans le sondage qui a fait suite à la première rencontre. Les directions et le personnel de coordination ont ainsi participé, le 14 février 2020, à une seconde rencontre de la Table des directions des centres reconnus.

La prochaine rencontre, prévue à l'automne 2020, portera sur la mobilisation au sein des centres de recherche reconnus. Il ne fait aucun doute que la Table des directions des centres de recherche répond

à un besoin d'échange et de réseautage. Une communauté de partage est maintenant active et favorisera sans aucun doute la synergie de la recherche menée à l'Université Laval.

V. Mandat particulier de la Commission de la recherche

Mandat 2017-2020

La Commission a été invitée à réfléchir aux moyens d'accroître l'intérêt des étudiants à entreprendre et à poursuivre des formations à la recherche à la maîtrise et au doctorat en considérant la situation respective des étudiants québécois, canadiens et de ceux qui proviennent de l'international. La réflexion lancée en 2017-2018 s'est poursuivie en 2019-2020. Le président a présenté un état d'avancement de ce mandat au Conseil universitaire le 5 novembre 2019. Les travaux en commission se sont poursuivis lors des séances du 29 janvier, du 12 février et du 10 juin 2020.

Luc Simon, agent de recherche et de planification au Bureau de planification et d'études institutionnelles (BPEI) a présenté, le 12 février, différentes données relatives au mandat particulier de la Commission. Plusieurs tableaux présentés lors de cette séance ont pu être ajoutés au texte du projet d'avis qui a été soumis, pour une première évaluation par les membres de la Commission, lors de la séance du 10 juin 2020. Enfin, des données additionnelles préparées par Jean-François Beaudoin, également du BPEI, ont permis d'étayer d'autres aspects explorés par la Commission dans la préparation de son mandat.

Dans son projet d'avis, la Commission approfondit trois thèmes jalonnant le parcours des étudiants qui entreprennent des formations à la recherche aux cycles supérieurs. Il s'agit du recrutement et des motivations, de la formation et la diplomation et de l'insertion socioprofessionnelle de la relève en recherche. La Commission prévoit déposer l'avis découlant de son mandat particulier 2017-2020 au Conseil universitaire au cours de l'automne 2020.

B) Participation aux projets institutionnels, collaborations et consultations

I. Le Comité-conseil sur la liberté d'expression

Le Conseil universitaire a adopté, lors de la séance du 2 avril 2019, une résolution visant à se doter d'un comité-conseil qui, par ses recherches, devra recommander aux membres du Conseil universitaire des lignes directrices de valorisation et de mise en œuvre de la liberté d'expression à l'Université Laval.

Le Comité-conseil devra notamment proposer :

- des définitions ;
- un engagement à la valorisation de la liberté d'expression ;
- les conditions gagnantes à mettre en œuvre afin d'offrir un environnement propice aux échanges d'idées, même celles controversées, aux débats ainsi qu'à la médiation ;
- l'encadrement des échanges afin d'assurer la sécurité des personnes et le discours courtois ;
- la valorisation de la recherche de la vérité et l'usage des faits dans les efforts de communication et les débats ;
- la reconnaissance du savoir-faire universitaire et particulièrement de l'Université Laval dans l'expression libre des idées.

Sous la présidence du doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, le comité est composé des présidences des commissions permanentes et de six membres du Conseil universitaire, dont au moins deux professeurs et deux étudiants. La secrétaire générale, la rectrice et le vice-recteur exécutif participent au besoin aux activités du comité, sans droit de vote. Par ailleurs, le comité peut s'adjoindre diverses expertises afin de mener à bien son mandat. Outre le président de la Commission, la secrétaire permanente participe aux travaux en appui au président du comité-conseil pour la réalisation de ce mandat. Le comité-conseil s'est réuni à huit reprises au cours de l'exercice 2019-2020.

Le président du comité-conseil a entrepris une consultation sur un projet initial d'énoncé institutionnel en mars 2020. Cette consultation ainsi que les travaux du comité-conseil ont été suspendus en mars 2020 dans le contexte de la COVID-19. Le processus de consultation devait se poursuivre auprès, notamment, de la Commission de la recherche dans la perspective de produire un énoncé institutionnel qui sera soumis au Conseil universitaire à l'automne 2020.

II. Consultations et présentations de la Faculté des études supérieures et postdoctorales

La Commission de la recherche s'est penchée, à la demande de la doyenne de la FESP, sur deux textes émanant de la Faculté, soit la *Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctorales et stagiaires postdoctoraux à l'Université Laval* et le document intitulé *Directive applicable à l'accueil et à l'encadrement des stagiaires postdoctorales et stagiaires postdoctoraux à l'Université*, lors de ses séances du 6 et du 20 novembre 2019.

L'Université Laval dispose d'une Politique d'accueil et d'encadrement des stagiaires postdoctoraux qui date de 2011. La Faculté des études supérieures et postdoctorales a souhaité mettre à jour cette politique dans la perspective d'une meilleure prise en compte des besoins des postdoctorants et du contexte dans lequel se déroulent les stages postdoctoraux. Il s'agit également de préciser les dispositions de la nouvelle politique et d'en favoriser l'opérationnalisation. Parmi les éléments nouveaux, on note l'inclusion des moniteurs cliniques (fellows), des dispositions relatives aux absences motivées et des précisions quant à la période d'admissibilité des stagiaires au postdoctorat.

Lors de sa séance du 4 décembre 2019, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales a présenté à la Commission une nouvelle version du Plan de collaboration. Le plan proposé n'est pas destiné à remplacer ceux déjà en vigueur dans les facultés qui s'en sont dotées, mais vise à permettre aux divers programmes, départements et autres facultés de recourir au modèle proposé par la FESP. Le Plan de collaboration sera inclus dans le Règlement des études et deviendra obligatoire à compter de juin 2020. La nouvelle version du document se présente sous la forme d'un formulaire à remplir disponible dans le site de la FESP.

Les membres se sont dits très enthousiastes face au déploiement du Plan de collaboration sur tout le campus. Ils ont souligné que tous les aspects importants touchant la collaboration semblent bien pris en compte dans la nouvelle version. Par ailleurs, la Commission est active dans la promotion de cet outil auprès des centres de recherche lors des évaluations périodiques.

III. Collaboration avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

Le VRRCI et la Commission collaborent étroitement pour le cheminement de divers dossiers. Outre le suivi des évaluations périodiques des centres reconnus, les demandes pour la désignation de centres en émergence et la Table des directions des centres de recherche et de création reconnus de l'Université Laval, la Commission et le Vice-rectorat collaborent à la mise en place de ressources visant à faciliter la recherche d'informations par les centres de recherche, que ce soit sur une base ponctuelle ou pour la préparation de dossiers d'évaluation périodique ou de reconnaissance institutionnelle. À titre d'exemple, le VRRCI met à la disposition des centres un ensemble d'informations financières rassemblées grâce à un outil appelé Levier CRR. Ces informations sont acheminées sur demande aux centres de recherche reconnus, mais peuvent également être rassemblées lors d'une demande de reconnaissance institutionnelle. Il s'agit de tableaux Excel renfermant les diverses sources de financement actuelles et antérieures dont les centres et leurs membres disposent. De plus, les conseillers et conseillères à la recherche ainsi que le directeur du Bureau de la recherche et de la création prennent

part avec la secrétaire permanente de la Commission aux diverses rencontres sollicitées par des groupes de chercheurs désireux de s'informer des processus d'émergence et de reconnaissance.

Enfin, la Commission de la recherche collabore étroitement avec le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation aux fins de l'application de la politique institutionnelle de reconnaissance des centres de recherche et de création.

C) Discussions et présentations relatives à des sujets particuliers

I. Le Programme de l'expérience québécoise (PEQ)

Les modifications apportées initialement au Programme de l'expérience québécoise ont suscité des discussions au sein de la Commission. Les membres se sont dits inquiets quant aux possibles impacts des restrictions imposées tant pour le recrutement que pour les perspectives des étudiants internationaux en voie d'acquies leur diplôme à l'Université Laval.

Le retour aux règles d'admissibilité initiales du Programme de l'expérience québécoise a apporté un répit aux étudiants internationaux désireux d'entreprendre leur carrière au Québec. Une étude appuyant le statu quo, menée par trois chercheurs de l'Université Laval a fait l'objet d'échanges (Charles Fleury, Danièle Bélanger et Aline Lechaume). On y démontrait l'efficacité de ce programme, tant pour l'intégration des immigrants au marché de l'emploi que pour le maintien, voire la hausse des salaires moyens au Québec.

II. Sujets de réflexion sur les tendances actuelles en recherche

Au moment de la relance des activités de la Commission de la recherche, le prochain mandat particulier de la Commission a fait l'objet d'échanges entre la rectrice, la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation, le président et la secrétaire permanente de la Commission. Ce mandat s'inscrit dans la foulée de la politique institutionnelle sur la planification stratégique qui prévoit que la Commission produise un avis prospectif sur une thématique en lien avec son mandat sur la recherche. Cet avis devra être accessible à tous les candidats et candidates au moins six mois avant le lancement du processus qui mènera à l'élection d'une rectrice ou d'un recteur à l'Université Laval. L'avis à produire devra être déposé au Conseil universitaire en novembre 2021.

Lors de la dernière séance de l'exercice 2019-2020, les membres ont été consultés quant aux sujets tant actuels que prospectifs jugés d'intérêt pour la recherche. Les propositions des membres sont présentées dans cet extrait du procès-verbal de la séance du 10 juin 2020 :

- L'interdisciplinarité constitue la voie à privilégier pour résoudre des problématiques de plus en plus complexes et qui nécessitent plusieurs expertises. Le mandat pourrait être abordé sous l'angle des contributions interdisciplinaires, des concepts et des méthodes ;
- Le financement de la recherche tend désormais à soutenir des initiatives ponctuelles se déroulant sur des périodes de 3 à 5 ans et rassemblant des équipes interdisciplinaires. Il s'agit d'une tendance qui amène les chercheurs à modifier leurs projets de recherche tout au long de leur carrière plutôt que de poursuivre leurs travaux dans un même domaine ;
- Outre l'impact actuel de la pandémie qui nous oblige à innover pour maintenir les contacts indispensables à mener à bien la recherche et la formation, la Commission pourrait se pencher sur la diffusion de la recherche en proposant de nouvelles façons de faire sur le plan de la métrique pour les communications et les publications ;
- La situation actuelle de confinement se traduit par une productivité accrue des étudiants en situation de rédaction. La communauté universitaire bénéficie présentement de moyens qui n'avaient jamais été mis à sa disposition. La possibilité de poursuivre la formation par l'entremise de nouveaux supports d'enseignement à distance et selon diverses modalités apporte davantage de flexibilité et constitue sans doute un contexte qui facilitera la poursuite des études ou leur finalisation ;
- Outre les nouveaux outils dont nous disposons, une utilisation plus répandue de nouvelles plateformes et des bases de données en développement (p. ex. : PULSAR) favorisera sans aucun doute le développement de nouveaux projets ;
- La Commission pourrait se pencher sur les forces et les faiblesses observables au sein des centres de recherche de l'Université Laval ainsi que sur le sentiment d'appartenance ;
- Dans le contexte actuel, la science est au premier plan. Les connaissances auxquelles elle permet d'accéder doivent être valorisées. La présence de la science dans les médias constitue un tremplin que nous pouvons utiliser pour promouvoir la recherche et la science en général, mais également dans une perspective de rapprochement avec les citoyens.

D) Remerciements

La Commission tient à remercier Mme Martine Duquet, responsable du secrétariat des commissions permanentes, pour son soutien aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission, mais également pour sa participation active dans la mise en place d'un nouveau système de gestion documentaire pour les rencontres de la Commission (DILITrust) et son support indéfectible à la poursuite des activités de la Commission en mode virtuel.

La Commission souhaite également exprimer sa reconnaissance envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à la réalisation de son mandat, dont les facultés, les directions des centres et le personnel administratif, pour l'attention accordée aux demandes qui leur sont adressées et auxquelles ils répondent avec diligence. La Commission remercie également l'équipe du Vicerectorat à la recherche, à la création et à l'innovation qui, par son appui aux diverses opérations entourant les suivis périodiques auprès des centres de recherche, apporte une contribution importante aux travaux de la Commission de la recherche.

Pour la Commission de la recherche,

Charles M. Morin
Président



Le 14 octobre 2020

Par Marise Ouellet, secrétaire permanente de la Commission.

Le 23 septembre 2020

ANNEXE 1

Liste des centres de recherche reconnus par le Conseil universitaire 2019-2020

1. CEF - ULaval Centre d'étude de la forêt	Directeur : Jean-Pierre Tremblay
2. CELAT-ULaval Centre de recherche Culture-Arts-Société	Directrice : Allison Bain
3. CEN-ULaval Centre d'études nordiques	Directeur : Richard Fortier
4. CENTR'EAU Centre de recherche sur l'eau	Directeur : François Anctil
5. CERMA Centre de recherche sur les matériaux avancés	Directeur : Jean-François Morin
6. CeRVIM (auparavant REPARTI) Centre de recherche en robotique, vision et intelligence machine	Directeur : Clément Gosselin
7. CIÉQ-ULaval Centre interuniversitaire d'études québécoises	Directeur : Marc St-Hilaire
8. CIÉRA Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones	Directrice : Geneviève Motard
9. CIMMUL (auparavant GIREF) Centre interdisciplinaire en modélisation mathématique de l'Université Laval	Directeur : Jean Deteix
10. CIRAM Centre interdisciplinaire de recherche sur l'Afrique et le Moyen-Orient	Directeur : Francesco Cavatorta
11. CIRRELT-ULaval Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport	Directeur : Jacques Renaud
12. CIRRIS Centre interuniversitaire de recherche en réadaptation et intégration sociale	Directrice : Catherine Mercier
13. COPL-ULaval Centre d'optique, photonique et laser	Directrice : Sophie Larochelle
14. CRAD Centre de recherche en aménagement et développement	Directrice : Geneviève Cloutier
15. CRC Centre de recherche sur le cancer	Directeur : Luc Beaulieu
16. CRDIG (auparavant CRG) Centre de recherche en données et intelligence géospatiales	Directeur : Thierry Badard
17. CRDM Centre de recherche en données massives	Directeur : François Laviolette
18. CRDSI Centre de recherche en reproduction, développement et santé intergénérationnelle	Directeur : Marc-André Sirard
19. CREATE Centre de recherche de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie	Directeur : Lota Dabio Tamini
20. CRI Centre de recherche en infectiologie	Directeur : Gary Kobinger
21. CRIB-ULaval Centre de recherche sur les infrastructures en béton	Directeur : Marc Jolin

22. CRIEVAT-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail	Directrice : Marcelline Bangali
23. CRIFPE-ULaval Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante	Directeur : Denis Jeffrey
24. CRIRES-ULaval Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire	Directrice : Sylvie Barma
25. CRMUR-ULaval Centre de recherche sur les matériaux renouvelables	Directeur : Alexis Achim
26. CRREP (anc. CIRPÉE-ULaval) Centre de recherche sur les risques, les enjeux économiques, et les politiques publiques	Directeur : Bruce Shearer
27. CTRN Centre de recherche thématique en neurosciences	Directeur : Laurent Bouyer
28. E4M Centre de recherche sur la géologie et l'ingénierie des ressources minérales	Directeur : Georges Beaudoin
29. GESER Groupe de recherche en santé respiratoire	Directeur : François Maltais
30. GIROUL Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'obésité de l'Université Laval	Directeur : Denis Richard
31. GREB Groupe de recherche en écologie buccale	Directrice : Fatiha Chandad
32. GRIP-ULaval Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant	Directeur : Simon Larose
33. JEFAR Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque	Directrice : Marie-Hélène Gagné
34. LOEX Centre de recherche en organogénèse expérimentale de l'Université Laval/LOEX	Directeur : Lucie Germain
35. OICRM-ULaval Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique	Directrice : Sophie Stevance
36. PROTEO-ULaval Regroupement québécois de recherche sur la fonction, la structure et l'ingénierie des protéines	Directeur : Normand Voyer
37. QUÉBEC-OCÉAN-ULaval Groupe interinstitutionnel de recherches océanographiques du Québec	Directeur : Jean-Éric Tremblay
38. RAIV (anc. CRI-VIFF-ULaval) Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles	Directrice : Geneviève Lessard
39. REGAL-ULaval Centre de recherche sur l'aluminium	Directeur : Houshang Darvishi Alamdari
40. STELA Centre de recherche en sciences et technologie du lait	Directeur : Steve Labrie

ANNEXE 2

Composition de la Commission de la recherche 2019-2020

Composition	Membres	Fin de mandat ou départ
Avec droit de vote :		
Président	MORIN, Charles M.,	2022-04
Doyenne de la FÉSP	BASTIEN, Josée	d'office
Trois professeurs Art et lettres	GAUVIN, Jean-François, FLSH	2022-02
	TURGEON, Laurier, FLSH	2021-10
	TURMEL, Patrick, FP <i>*LABRECQUE, Cory A., FTSR</i>	2022-02
Trois professeurs Sciences humaines	CHRÉTIEN, Stéphane, FSA <i>*TCHOTOURIAN, Ivan, FD</i>	2022-09
	JACKSON, Philip, FSS	2021-10
	SÉVIGNY, Serge, FSE	2020-10
Deux professeurs Sciences de la santé	GRENIER, Daniel, FMD	2021-04
	LAVOIE, Josée, FM	2021-10
Quatre professeurs Sciences pures et appliquées	HOUDE, Sébastien, FSG	2021-09
	KHALLOUFI, Seddik, FSAA <i>*COUILLARD, Charles, FSAA</i>	2022-08
	LECLERC, Mario, FSG <i>*MORIN, Jean-François, FSG</i>	2022-09
	PIENITZ, Reinhard, FFGG	2020-11
Deux étudiants de 2 ^e ou 3 ^e cycle	LAVIGNE-ROBICHAUD, Mathilde, FM	2019-09
	PANIER, Wisnique, comm. publique <i>*KONE, Massagninni Ibrahima</i>	2020-08
Deux représentants des centres de recherche reconnus	AUGER, François A., FM	2020-12
	LAROCHELLE, Sophie, FSG	2021-04
Deux personnes désignées par le Conseil de la FÉSP	ROBERT, Carmelle, FSG	2021-11
	LLOYD, Stephanie, FSS	2021-10
Un professionnel de recherche	LEDEMI, Yannick	2020-11
Sans droit de vote :		
La rectrice	D'AMOURS, Sophie	d'office
Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation Vice-recteur adj. à la recherche, à la création et à l'innovation	BROUILLET, Eugénie Représentée par : TREMBLAY, Michel J.	d'office
Secrétaire permanente	OUELLET, Marise	2020-09

*Membre dont le mandat a pris fin ou qui a démissionné en cours d'année

ANNEXE 3

Liste des instituts de l'Université Laval

Institut	Direction
Institut de biologie intégrative et des systèmes (IBIS)	Louis Bernatchez
Institut du patrimoine culturel (IPAC)	Habib Saidi
Institut d'éthique appliquée (IDÉA)	Lyse Langlois
Institut d'études anciennes et médiévales (IÉAM)	Anne-France Morand
Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS)	Étienne Berthold
Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)	Sylvie Turgeon et Renée Michaud
Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA)	André Tourigny et Bernadette Dallaire
Institut technologies de l'information et sociétés (ITIS)	Paul Fortier
Institut intelligence et données (IID)	Christian Gagné